

RPI n°26 du Gy

Agnez-les-Duisans / Gouves / Habarcq / Lattre Saint Quentin / Montenescourt / Noyellette en l'eau

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 5 DECEMBRE 2019

Etaient présents :

- **Les représentants des communes :** Madame VENDEVILLE, maire de Noyellette, Monsieur COIN, maire d'Agnez-les-Duisans, Monsieur CAPRON, maire d'Habarcq et Monsieur PHILIPPE, maire de Gouves et président du SIVU.

- **Les enseignantes :** Madame Leroy (TPS/PS), Madame BOMY (MS/GS), Madame DIEVAL (GS/CP), Madame JORON (CE2/CM1), Madame HURET (CM1/CM2) et Madame LECLERCQ (CE1) directrice.

- **Les représentants des parents d'élèves :** Madame LARIVIERE, Madame MATU, Monsieur TELLIER, Madame DERAÏN, Monsieur VASSEUR, Monsieur JUBIN et Madame ROBETTE.

- Stéphanie URAC et Hélène PELLETIER, ATSEM à l'école d'Agnez.

Sont excusés:

- Monsieur VANDERVENNET, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription d'Arras 4.
- Madame COUSIN, maire de Lattre St Quentin et Monsieur LIBESSART, maire de Montenescourt
- Monsieur PICQUE, Madame BOURIEZ et Monsieur PIGNY, représentants des parents d'élèves.
- Madame DUBUIS et Madame LACAZE, enseignantes.

1 - Résultats des élections des représentants des parents d'élèves:

nombre d'électeurs inscrits: 196
nombre de votants : 95
nombre de bulletins nuls : 10
pourcentage de participation : 48,47%

représentants élus :

Mme LARIVIERE Anne-Sophie	}	titulaires
Mme MATU Diane		
M PIGNY Corentin		
M TELLIER Thomas		
Mme DERAÏN Véronique	}	suppléants
M VASSEUR Matthieu		
M JUBIN Jérémy		
Mme BOURIEZ Ludivine		
Mme ROBETTE Johanna		
M PICQUE Grégory		

Avec l'accord des membres du conseil d'école, à partir de l'année prochaine, le vote aux élections des représentants de parents d'élèves se fera uniquement par correspondance.

Aux prochaines élections, la directrice sollicitera l'aide des représentants de parents d'élèves pour la préparation du matériel d'élection.

2 - Rôle et fonctionnement du conseil d'école :

- La directrice de l'école est également la présidente du conseil d'école. Elle réunit le conseil une fois par trimestre. Les convocations sont envoyées environ 2 semaines avant la date arrêtée.
- Le conseil d'école est une instance de décision:
 - Il adopte et vote le règlement intérieur de l'école .
 - Il adopte le projet d'école préparé par l'équipe pédagogique .
 - Il peut établir un projet d'organisation de la semaine scolaire qui sera soumis à l'Inspecteur d'Académie .
- Le conseil d'école est une instance de consultation, il donne son avis et émet des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.
- Les questions concernant une personne particulière, parent, enseignant, élève ou autre, ne sont pas abordées en conseil d'école, sauf dans le cas de l'intégration d'un élève handicapé.

3 - Règlement intérieur

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il sera diffusé aux familles.

4 - L'organisation pédagogique de l'école

REPARTITION PEDAGOGIQUE 2019-2020:

Agnez-les-Duisans :

- Classe de Madame LEROY : 25 élèves (3 TPS / 22 PS)
- Classe de Madame BOMY : 29 élèves (13 MS / 16 GS)

Montenescourt :

- Classe de Madame DIEVAL : 23 élèves (8 GS / 15 CP)

Habarcq :

- Classe de Madame LECLERCQ : 23 élèves (23 CE1)
- Classe de Madame JORON : 21 élèves (12 CE2 / 9 CM1)

Noyellette :

- Classe de Madame HURET : 21 élèves (9 CM1 / 12 CM2)

TOTAL ECOLE : 142 élèves

- Madame LACAZE est l'enseignante qui fait classe auprès des élèves de CE1 le jeudi jour de décharge de Mme LECLERCQ et auprès des CM1/CM2 de Mme HURET le lundi
- Madame DUBUIS est l'enseignante titulaire remplaçante rattachée à l'école d'Habarcq.
- Madame LEFORT Marie-Christine est AVS (Assistante de Vie Scolaire) actuellement sur Noyellette et sur Montenescourt .
- 2 ATSEM, Hélène et Stéphanie sont rattachées à temps plein aux classes d'Agnez-les-Duisans.

ABSENCE ATSEM: Les enseignantes d'Agnez aimeraient être informées systématiquement en cas d'absence d'une ATSEM et savoir s'il y a une possibilité de remplacement. Le SIVU s'engage à informer les enseignantes et la directrice par SMS.

•**Rôle du R.A.S.E.D.** (Réseau d'Aide Spécialisé pour les Élèves en Difficulté) .

Le RASED est composé de psychologues scolaires, du maître G (enseignant spécialisé pour les

difficultés comportementales) et du maître E (enseignant spécialisé pour les difficultés disciplinaires). Il intervient ponctuellement pour les élèves ayant des difficultés spécifiques, à la demande des enseignants ou des parents.

ESTIMATION DES EFFECTIFS POUR LA RENTREE 2020

PS	MS	GS	Total mat.	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élém.	Total
21	22	13	56	25	15	23	12	18	93	149

5 – PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Les PPMS des quatre écoles ont été actualisés.

Trois exercices, deux courts et un long, doivent être organisés dans l'année.

Le premier exercice s'est déroulé la semaine précédant les vacances de la Toussaint.

Une alarme spécifique aux alertes PPMS a été installée dans chacune des écoles du RPI par les communes.

6– Coopérative scolaire

Les comptes des 3 coopératives du RPI ont été présentés au conseil. Il serait intéressant de fusionner les 3 coopératives si les subventions accordées par l'ARPIG et le SIVU étaient versées directement sur le compte de l'école laissant ainsi plus de marge de manœuvre à l'équipe enseignante pour la gestion des sorties.

Participation des familles : Cette année, l'équipe enseignante a choisi de donner plus de souplesse aux familles concernant le montant de leur participation à la coopérative scolaire. L'expérience ayant été probante, elle sera renouvelée à la rentrée prochaine.

7– Projets

- **Dictée ELA :** cette année dans le cadre des actions organisées par l'association ELA contre la leucodystrophie, la classe de Mme JORON a participé à la dictée ELA. Cette action s'inscrit dans le programme d'enseignement moral et civique. Les élèves de Noyellette feront la dictée dans le courant de l'année.

- **CROSS du collège :** Dans le cadre de la liaison CM2/6ème, les élèves de CM2 ont participé au CROSS du collège le 15 octobre au matin. Nous pouvons être fières du classement !

- **Sortie à Agnez le 20 septembre :** Les élèves de CE2/CM1/CM2 ont bénéficié de l'intervention de l'association CAUE, dans le cadre des journées du patrimoine, pour la découverte du patrimoine architectural de la ferme Roblot à Agnez.

Le transport de ces deux sorties est financé par le SIVU.

- **Classe à Paris :** Elle se déroulera du 6 au 10 avril 2020 pour 37 élèves de CE2/CM1/CM2.

- **ADATEEP** (Association Départementale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) : dans le cadre de la sécurité lors des transports scolaires, l'association interviendra auprès des classes de Noyellette et d'Habarcq avant la classe à Paris, et à une date ultérieure pour les écoles d'Agnez et de Montenescourt.

- **Cycle natation** : Grâce au financement du SIVU (entrées et transport), et à la participation de 6 parents bénévoles qui ont passé leur agrément pour pouvoir, avec l'enseignante, encadrer à tour de rôle les ateliers, les élèves de CE1 ont bénéficié d'un cycle de 8 séances de natation, et les CM2 ont eu 2 séances pour passer leur attestation.

Il serait intéressant pédagogiquement que CE1 et CM2 puissent avoir chacun 10 séances.

8- Questions diverses

Remerciements pour les actions du SIVU :

- Financement du cycle natation.
- Suite à la demande des enseignantes, le SIVU a rehaussé le budget fournitures scolaires. Il passe de 32 à 38 €/élève.
- Un VPI (Vidéo Projecteur Interactif) a été installé dans la classe de CM1/CM2 à Noyellette.

Demands au SIVU :

- Installation d'un VPI (Vidéo Projecteur Interactif) à l'école d'Agnez.
- Etendre le financement du cycle natation à 2 classes.
- Diffusion auprès des familles d'un numéro spécifique pour la cantine et la garderie pour ne plus déranger la classe.
- Diffuser dans les communes les dates d'inscriptions à l'école : du 09/01/2020 au 02/04/2020

Ecole d'Agnez : - Les parents, photos à l'appui, soulignent la vétusté et le manque d'entretien de l'école d'Agnez : manque d'isolation (fenêtres simple vitrage aux joints détériorés), problèmes électriques, tâches de moisissure au plafond, moisissures dans les siphons, accumulateur dangereux dans le couloir.

- La directrice et les enseignantes expliquent qu'il est difficile, par grand froid, d'atteindre une température acceptable dans la classe de Mme Leroy avant le milieu de matinée.

- Les parents demandent que des travaux soient effectués, ils pensent que, dans le cadre de la transition écologique, la commune pourrait bénéficier de subventions.

- M Coin met en avant que des aménagements ont été réalisés cet été (installation d'un évier à hauteur et achat d'une armoire pour les produits ménagers). Par ailleurs, le constat de la commission de contrôle de la qualité de l'air (société CARSO) et le contrôle annuel de l'électricité ont établi des rapports positifs sur l'école et n'ont fait état d'aucun dysfonctionnement. Cependant, il s'engage à vérifier de visu l'état des classes.

- A la demande des parents, le prochain conseil d'école pourrait se dérouler à l'école d'Agnez.

Cantine : - Des parents déplorent les grossièretés et le comportement de certains élèves pendant le temps de récréation de cantine. Ils estiment qu'il faudrait du personnel supplémentaire pour la surveillance, que le règlement pourrait être plus strict et le personnel mieux formé.

- Une maman fait part de son expérience sur un temps de cantine. Elle estime que si tout n'est pas parfait, c'est loin d'être aussi catastrophique qu'on le laisse entendre.

- M Capron met en avant les mesures mises en place par le SIVU depuis la rentrée 2019 : d'une part, les personnels de cantine vont bénéficier d'une formation le 15 janvier 2020. D'autre part, Margot envoie par mail des rapports d'incidents au SIVU et un membre du SIVU passe régulièrement le vendredi pendant le temps du déjeuner. Au vu de ces indicateurs, le climat de cantine semble s'être amélioré.

- En cas de problèmes ne concernant que quelques enfants, Mme Vendeville, propose que les familles soient convoquées par le SIVU.

- M Capron propose que les représentants de parents d'élèves rédigent une proposition de règlement du temps péri-scolaire (Eventuellement avec des élèves de CM1/CM2).